

Evacuation des locaux

Afin de garantir la santé et la sécurité de ses salariés et protéger sa responsabilité, l'employeur est tenu de mettre en place des mesures telle que l'évacuation des locaux ou le transfert horizontal.

Objectifs

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Participer activement à la mise en place de l'équipe d'évacuation en cas de déclenchement alarme incendie ou procéder au transfert horizontal (en fonction du type d'établissement)
- Connaître le cheminement à suivre dans l'établissement
- Identifier les outils techniques de l'établissement utiles à l'évacuation

Public

- Tout professionnel

Pré-requis

- Le salarié doit obligatoirement travailler sur le site ou a lieu la formation.

Nombre de stagiaires

- 12 personnes

Durée

- De 2 à 3 heures en fonction du type d'établissement

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Exercices pratiques

Evaluation des acquis

- Savoirs théoriques (concepts et savoirs théoriques et disciplinaires) : QCM
- Savoir-faire opérationnels : manipulation du SSI (si présence d'un SSI)

Contenu de la formation

Partie théorique :

- La réalité du risque incendie
- Les précautions permettant d'éviter le risque d'incendie
- L'organisation d'une évacuation (guide, serre-fil) ou d'un transfert horizontal (lecture du SSI)
- Les outils liés à l'évacuation ou au transfert horizontal

Partie pratique :

- Visite de l'établissement
- Manipulation du SSI (si présence d'un SSI sur le site)

Intervenant(s)

Professionnels des établissements de l'Adapei des Pyrénées Atlantiques formés SSIAP (Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes)

Tarifs

- Groupe : nous consulter

Dates

- Nous consulter

Modalités et délais d'accès

- Sur inscription, nous contacter

Lieu

- Dans vos locaux

Accès aux personnes en situation de handicap

Pour toute précision sur cette formation, contacter notre référent handicap (coordonnées bas de page)